



Arnaque au cheque vole et cloture du compte ccp

Par **samg31**, le **23/03/2015** à **20:58**

Bonjour

je viens vers vous pour avoir un avis juridique sur un problème bancaire suite à l'encaissement d'un chèque volé et de son transfert par western union de sa totalité ma première question est est ce que la banque postale n'aurait pas pu vérifier si le chèque était volé lors qu'il a figuré sur mon ccp?

quand un chèque volé est rejeté et que l'on se retrouve à plus de 4700€ de découvert et qu'on reçoit un virement de pension d'invalidité ne doivent ils pas laisser l'équivalent d'un rsa vu le cas de figure?

est ce normale que la poste ne m'ait jamais communiqué les conditions bancaires quand j'ai souscrit le contrat ccp?

merci de me répondre